

Les milieux humides (marécages, étangs, marais ou tourbières), les lacs, les rivières et autres cours d'eau sont des milieux importants qui bénéficient d'une protection légale.

Toutes ces activités sont **INTERDITES** sans autorisation!

Bien qu'elles puissent paraître banales, ces activités ont pourtant de grandes conséquences sur la qualité de l'eau et pour les animaux qui y vivent et/ou s'y reproduisent!

RETIRER LES PLANTES DANS  
L'EAU OU SUR LES RIVES



DRAINER OU REMBLAYER  
LES MILIEUX HUMIDES



FAIRE DES TRAVAUX DANS  
LES LACS, LES COURS D'EAU  
OU LEURS RIVES



REDIRIGER LES COURS  
D'EAU DANS LES FOSSÉS  
OU LES REDRESSER

